



Newsletter

Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 144 / 2020 - NOV/DEC - 2020

50 ans au service du partenariat franco-arabe !



Publication destinée aux membres de la CCFA - Diffusion gratuite - Non destinée à la vente.



1970-2020



Ce que retiendra de 2020 l'Histoire ...



Vous le savez, ce mois de décembre aurait dû être marqué par la célébration du cinquantième anniversaire de la création de la Chambre de Commerce Franco Arabe.

Nous aurions pu, le 9 décembre dernier comme nous l'avions imaginé, rappeler le rôle de nos fondateurs, français et arabes. Mais aussi faire un bilan des cinquante premières années de la CCFA, de son environnement, de ses actions, de ses moments forts, et surtout nous projeter dans l'avenir.

L'extraordinaire situation sanitaire internationale que nous connaissons depuis le mois de mars dernier nous en a empêchés.

Ce n'est que partie remise ! Une nouvelle date, voire même de nouvelles dates, sont planifiées pour 2021. Avec les membres de la Chambre, ses amis, ses partenaires, ses sponsors, nous célébrons ainsi le cinquantième anniversaire de la CCFA avec quelques mois de retard.

Vous trouverez quand même dans les pages de cette Newsletter un rappel, et de nombreuses illustrations de 1970 à cette année, de ce que la Chambre de Commerce Franco Arabe est devenue. C'est bien légitime.

Mais je ne peux pas, en cette fin d'année également, m'empêcher de m'interroger. Que retiendrons-nous de 2020 ? Bien sûr pas demain matin ! Mais dans 10 ans, 20 ans, dans 50 ans. Que l'Histoire retiendra-t-elle de cette année ? Que retiendra-t-elle de la pandémie ? Que retiendra-t-elle de la situation économique mondiale ? Que retiendra-t-elle de l'évolution des relations franco-arabes ? Que retiendra-t-elle de l'évolution des mondes arabes, alors même que nous concluons une décennie ? Que retiendra-t-elle de la situation du commerce extérieur de la France et plus particulièrement avec le monde arabe ?

Cette année 2020 et son anormal environnement, accompagnée des crises sans précédent que nous connaissons, et allons connaître, représenteront-ils les seuls éléments significatifs que notre mémoire collective gardera ?

Je pense que non. J'espère que non.

Car dans le champ qui est le nôtre je vois des avancées, des évolutions qui mériteront aussi d'être retenues.

Bien sûr, la façon dont la situation sanitaire a été gérée, et les réponses économiques et sociales qui lui ont été apportées, marqueront. Telles les campagnes de vaccination qui débutent dans différents pays de la zone.

C'est Abu Dhabi qui en cette fin d'année annonce la réouverture, la reprise normale de toutes ses activités ! Les stratégies d'accompagnement et de relance qui ont été et seront mises en œuvre dans les secteurs du tourisme, de l'énergie, du commerce, du digital, de l'intelligence artificielle dans de très nombreux pays. Les grands projets, à travers les « Visions » nationales ou les plans sectoriels qui se poursuivent dans la zone ANMO, dans les secteurs des infrastructures, des transports, des ENR !

A y regarder de près, on pensera aussi par exemple à la stratégie de conquête spatiale des Emirats arabes unis ! A l'ensemble des mesures – de la dette des pays les plus pauvres aux dimensions environnementales et climatiques – décidées par le G 20, piloté pour la première fois par un pays du Proche-Orient. Les découvertes de nouvelles réserves de gaz ou de pétrole qui permettront, même à des cours relativement bas, de poursuivre les stratégies budgétaires et de diversification des pays exportateurs de pétrole.

Hors du champ économique, certaines des évolutions politiques récentes pourraient aussi permettre d'aller vers plus de prédictibilité et de visibilité, donc un environnement plus propice encore à l'investissement et au développement dans la zone !

En cette période de l'année, qui correspond aussi à la période des vœux, le monde n'a jamais été aussi « volatile, incertain, complexe et ambigu ».

Le monde n'a jamais été malheureusement, aussi inégalitaire et les fractures entre pays riches et pays en difficultés aussi visibles. A la résilience dont ont témoigné beaucoup de nations, d'entreprises et de citoyens, il nous faudrait aussi apporter un peu plus de solidarité. Au risque que l'Histoire ne juge sévèrement le « monde de demain ».

Toujours est-il qu'avec le Secrétaire Général de la Chambre, le Dr Saleh Al-Tayar, les membres du Bureau et du Conseil d'Administration, avec les collaborateurs, nous vous souhaitons aussi une année 2021 différente ! Meilleure dans toute la mesure du possible ! Qui nous permettra de nous retrouver en présentiel aussi autour des thématiques que traite la CCFA, autour de ses actions à Paris, dans les métropoles, dans les pays arabes ! Année 2021 qui sera le signe que la Chambre de Commerce Franco Arabe, fidèle à l'idée de ses fondateurs, s'engage sur le chemin de l'avenir.

Vincent REINA

**Nos
partenaires
2020**

Stratégique



Platinum



Platinum



Silver





50 ans au service du partenariat franco-arabe

1970 : le commencement

La création de la Chambre de Commerce Franco Arabe (CCFA) témoigne de la volonté des hommes qui ont porté son destin de bâtir un espace de rencontre, créer un lieu de dialogue, construire une plate-forme de partenariat entre deux mondes liés par l'histoire. Durant ses cinquante premières années d'existence, la CCFA s'est renouvelée pour rapprocher les acteurs économiques, accompagner les entreprises, renseigner les investisseurs.

A l'initiative du Général de Gaulle, la Chambre de Commerce Franco Arabe (CCFA) est née le 8 décembre 1970 sous l'égide du Conseil économique de la Ligue des Etats arabes, comme une émanation de l'Union générale des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture des Pays Arabes - aujourd'hui Union des Chambres Arabes dont le siège est à Beyrouth - en partenariat avec les autorités françaises car étant soumise au droit français par la loi de 1901 sur les associations.

« La création de la Chambre de Commerce Franco Arabe est un geste du monde arabe en direction de la France pour la remercier de la politique décidée par le Général de Gaulle » disait M. Michel Habib-Deloncle, qui à la demande de M. Ahmed Asmat Abdel-Megid, représentant de la Ligue des Etats arabes à Paris à l'époque, appuyé par le Conseil des ambassadeurs arabes à Paris, le sollicita pour en prendre la première présidence; présidence qu'il assurera ensuite jusqu'en 2002.

Ce à quoi M. Hervé de Charette, ancien ministre des Affaires étrangères qui présida aussi à sa destinée durant huit ans, faisait volontiers écho en disant : « la création de la Chambre marque un moment fort de l'épanouissement de la politique arabe de la France ».

Cette Chambre est ainsi une institution paritaire unique avec un Conseil d'Administration composé pour moitié de représentants des pays arabes (patronats, Chambres ou Fédérations de Chambres nationales représentant les 22 pays de la Ligue des Etats arabes) et pour l'autre moitié d'entreprises élues parmi ses membres et représentant

l'économie française. A sa tête, un Président français, et un Secrétaire Général arabe, actuellement M. Vincent Reina et le Dr. Saleh Bakr Al-Tayar.

Il faut noter que le premier financement de la Chambre fut assuré par l'émir d'Abu Dhabi et Président des Emirats arabes unis, un francophone convaincu, feu Cheikh Zayed ben Sultan Al Nahyane. Une directive de la Ligue des Etats arabes, après agrément de son Conseil économique, viendra par la suite conférer à la Chambre l'habilitation à légaliser les documents d'exportations, visas de conformité et permis d'exercer ou de commercialiser, ce qui permit à la CCFA d'atteindre son autonomie financière.

Mais dès sa création, la Chambre entame très vite ses activités dont la plus importante et la plus urgente était de renseigner les entreprises françaises sur les marchés arabes. Elle le fit à travers, la création d'un centre de documentations, l'édition d'un annuaire sur les entreprises françaises et arabes et la publication de la Revue des échanges franco-arabes (REFA). Elle le fit aussi et surtout, par l'organisation de rencontres et des missions de représentation.

La Chambre ouvre des antennes dans les grandes villes françaises : Lyon, Marseille et Toulouse, multiplie et diversifie ses activités : forums, colloques, rencontres, missions dans les capitales arabes. Dès 1974, les délégations de chefs d'entreprises français, emmenées par la Chambre, vont à la rencontre de leurs homologues algériens, marocains, égyptiens et ceux qui sont dans les pays du Golfe. La première de ces grandes missions, qualifiée de mission « Marco Polo », visite le Maroc, l'Algérie et l'Egypte. Dès cette époque aussi, les grands colloques sont lancés. Le premier concerna les relations franco-arabes et se tint en octobre 1974 à Casablanca. Il fut suivi en 1978 par celui de Khartoum, organisé en coopération avec les Chambres de Commerce Arabes, sur l'agroalimentaire, puis sur la formation professionnelle en 1979 à Amman. Le siège de la CCFA à Paris devient également un point de passage pour les délégations étrangères à la recherche de l'expertise et du savoir-faire français.



*MM. Gamal El Nazer, Ministre égyptien du Tourisme
et Michel Habib-Deloncle - 1979*

Les années 80-90 seront marquées par les missions de représentation. Elles venaient de partout et couvraient des thématiques aussi diverses que porteuses d'avenir. À la découverte des technologies du futur, il y eut la visite à la SNCF par exemple en 1980 et l'exploit de tenir le premier Conseil d'Administration de la Chambre avec tous les représentants des pays arabes invités à cette occasion, à bord de l'un des premiers TGV Paris-Lyon.

On ne peut oublier également de cette première période, la célébration du 25ème anniversaire de la création de la CCFA, en 1995, marquée par l'invitation de son Conseil d'Administration à Matignon en présence de M. Abdel-Megid, alors Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, et de M. Philippe Séguin, Président de l'Assemblée nationale.



France-Pays Arabes

Des relations fondées sur le respect mutuel, la recherche d'intérêts communs et la communauté de destin

La relation - longue de plus de 13 siècles - entre la France et le monde arabe est marquée de respect et de confiance. Une histoire d'amitié et d'attraction, toujours marquée par une fascination réciproque qui, au fil du temps dépasse les préjugés, les clichés et les antagonismes, et insuffle des bases solides dont les fondements les plus marquants sont le respect mutuel et la recherche des intérêts communs.

C'est le Général de Gaulle, dont le cinquantenaire de la disparition est également célébré cette année, qui fixe les orientations de la politique arabe de la France et disait dès 1958 : « tout nous commande de réapparaître au Caire, à Damas, à Amman et dans toutes les capitales de la région, en amis et en coopérants ». Il ajoutera : « si nous voulons construire autour de la Méditerranée une civilisation dans laquelle l'Homme sera une fin et non un moyen, alors il faut que nos cultures s'ouvrent l'une à l'autre ». Cette politique sera poursuivie par tous ses successeurs, tel Jacques Chirac convaincu que « la politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère ». Il souhaitait ainsi faire partager cette idée à l'Europe tout entière et déclara lors de son discours à l'Université du Caire, le 8 avril 1996 : « l'Europe doit désormais construire un pont au Sud, car les mondes arabes et l'Europe sont liés par une communauté d'intérêts et de destin ».

Aujourd'hui, de la Mauritanie à l'Irak en passant par le Golfe et le Levant, le lien de la France avec les pays arabes est d'abord humain. Près de 1,2 million de Français, dont la plupart sont binationaux, y vivent. Près de 15 %

des francophones vivent dans cette région où la langue française est pratiquée quotidiennement par environ 35 millions de personnes. Par ailleurs, près d'un tiers des 90.000 étudiants étrangers inscrits dans le système universitaire français viennent des pays de la région et trois pays du Maghreb représentent 80 % de cet ensemble.

Autre fait marquant qui traduit l'intensité des liens voulus par la France avec les pays arabes, c'est la densité de son réseau diplomatique dans la région.

Enfin, les multiples accords de coopération dans les domaines éducatif et culturel qui embrassent aussi bien les actions en faveur de la jeunesse, le soutien à l'éducation et à la formation, les échanges artistiques et les industries créatives, marquent cet intérêt porté à la dimension humaine dans la relation franco-arabe.

Sur le plan de la relation économique entre la France et les pays arabes, au-delà des grands groupes français mondialement connus pour leurs expertises au service des intérêts de ces pays, les petites et moyennes entreprises animent aussi au quotidien cette relation franco-arabe. Toutes ces entreprises participent à la vie économique des pays où elles sont implantées, créant de la richesse, des emplois et partageant expertise et savoir-faire.

Aujourd'hui, la France dispose dans le monde arabe d'importants atouts. Elle est appréciée pour sa sensibilité à ses causes et à ses intérêts. Elle est admirée pour sa culture, sa créativité et son mode de vie. Elle est louée pour le raffi-



Vue de la tribune, journée Irak, septembre 1988 - (photos d'article décennie 1980 -1990)

**Nos
partenaires
2020**

Stratégique



Platinum



Platinum



Silver





nement et la qualité de ses produits, pour la compétence, l'ingéniosité et l'expertise de ses entreprises. Autant d'atouts qui placent la France en pole position pour resserrer ses liens avec les pays de la région, augmenter ses parts de marché - qui s'effritent néanmoins devant la concurrence - nouer des partenariats privilégiés pour réinventer une nouvelle façon de coopérer, une nouvelle façon de créer de la richesse, dans une vision de co-développement

populations afin de favoriser l'émergence d'une offre française globale et innovante qui s'intègre dans les plans de développement de ces pays et offre le meilleur rapport qualité-prix ». C'est sur ce point que, lors du troisième Forum économique « France - Pays Arabes », le 8 décembre 2018, le Président de la CCFA, M. Vincent Reina, avait souhaité insister. Partageant trois convictions avec les participants à ce Forum. Tout d'abord, que le monde arabe



MM. Habib-Deloncle et Juma Al Naboodah, Président CCI Dubaï, 8 novembre 1989

à long terme qui, tout en créant la richesse dans un pays, apporte aussi un bénéfice à l'autre.

De l'autre côté, le monde arabe, du Machrek au Maghreb, est en transformation. Il est engagé dans de vastes programmes de réformes et d'investissements : « Vision 2030 » en Arabie saoudite, « Vision 2035 » au Koweït, « Vision 2030 » au Qatar et d'autres encore dans les pays du Golfe. Ailleurs, les projets de création de nouvelles zones industrielles et de villes nouvelles se multiplient comme en Egypte, avec la zone industrielle du Canal de Suez et la construction d'une nouvelle capitale administrative, ou encore la ville verte en Jordanie. Au Maghreb, ce sont les plans de développement régional ou la mise en chantier de plans de développement sectoriel qui prévalent : agriculture, industrie, énergies renouvelables, tourisme. Tous ces projets doivent à terme contribuer à diversifier les économies, créer un climat propice aux affaires, attirer les investisseurs étrangers et donner plus de place au secteur privé dans l'économie.

Aujourd'hui, malgré les crises, l'instabilité politique parfois et les foyers de tensions ici et là, malgré la crise sanitaire et la baisse des prix des matières premières, ces plans de développement perdurent, voire ils s'accroissent, ouvrant des marchés importants et de nombreuses opportunités d'investissements attractifs.

« Les marchés arabes sont importants et en progression rapide et tout laisse à croire que la prochaine grande zone d'émergence sera peut-être ici demain. Les entreprises françaises doivent investir sans tarder ces marchés où la France a des relais de toutes natures en cherchant à comprendre comment la modernisation des sociétés arabes se traduit sur l'évolution des tissus urbains et les attentes des

« Les marchés arabes sont importants et en progression rapide et tout laisse à croire que la prochaine grande zone d'émergence sera peut-être ici demain ».



MM. Michel Habib-Deloncle et Hamdi Sakka, Ministre syrien des Finances, septembre 1983

présente aujourd'hui un potentiel de développement majeur pour les entreprises françaises. Ensuite, qu'il faut impérativement renforcer et diversifier l'approche française des marchés arabes afin qu'elle soit plus innovante et plus inclusive. Et enfin, que les entreprises françaises et arabes avaient la capacité à travailler ensemble sur des pays tiers. Il a estimé à cet égard, qu'il était urgent de lancer des initiatives fortes pour une nouvelle approche qui favorise les alliances entre les entreprises françaises et arabes.

Alors il appartient à tous les acteurs politiques et économiques de la relation franco-arabe de conjuguer leurs efforts afin de déterminer le nouveau cadre de cette alliance et guider la France et le monde arabe vers ce partenariat stratégique tant recherché et revendiqué des deux côtés.

Nos partenaires 2020

<i>Stratégique</i>	<i>Platinum</i>	<i>Platinum</i>	<i>Silver</i>



France – Pays Arabes

Des échanges multipliés par vingt depuis 1970 !



Forum Perspectives Proche-Orient, au Caire, novembre 1993
(photos d'article décennie 1990-2000)



M. Baccar Touzani avec l'Ambassadeur du Qatar
S.E.M. Abdul Rahman Al-Khulaïfi, décembre 1996

En 1970, année de la création de la CCFA, le volume des échanges de biens entre la France et les pays arabes totalisait 2,7 milliards d'euros. Cinquante années plus tard, ces échanges culminent à 55,5 milliards d'euros (2019), soit vingt fois plus !

Quant à la balance commerciale qui affichait presque en permanence un déficit en défaveur de la France, avec un pic de 7,32 milliards d'euros constaté en 1981, sa tendance a commencé à s'inverser à partir de 1984 pour ne plus jamais changer de cap.

Sur les dix dernières années, les échanges entre la France et les pays arabes évoluent aux alentours de 55 milliards d'euros chaque année, soit 15 % de l'ensemble des échanges commerciaux de la France.



M. Michel Habib-Deloncle en compagnie du Prince
Mohamed Ben Khalifa Al Thani, mars 1995

Les exportations de l'Hexagone vers les pays arabes évoluent de 27 à 28 milliards d'euros, et les importations en provenance de ces pays évoluent dans une fourchette de 25 à 27 milliards d'euros. Quant au bilan de ces échanges, il évolue en dents de scie avec un solde commercial, toujours en faveur de la France,

qui passe respectivement de près de 1,7 milliard d'euros en 2013 et 2014 à près de 8,5 milliards d'euros en 2015 et 2016, avant de baisser à 5,2 milliards d'euros en 2017 et « s'effondrer » à 805 millions d'euros en 2018 avant de reprendre à nouveau quelques couleurs en 2019 pour atteindre 1,7 milliard d'euros.

Avec les cinq pays du Maghreb - Algérie, Maroc, Tunisie, Libye et Mauritanie - les échanges de la France, sur les dix dernières années, évoluent entre 28 à 30 milliards d'euros. Le bilan de ces échanges qui était positif en faveur de la

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf Franco-Arabe.org

Nos
partenaires
2020

Stratégique



Platinum



Platinum



Silver





France de près de 1,5 milliard d'euros en 2015 ne cesse de se dégrader depuis 2017, enregistrant sur les trois dernières années des soldes négatifs en défaveur de la France de 1,2 milliard d'euros (2017), 2,9 (2018) et 2,3 (2019) milliards d'euros. Cette baisse s'explique essentiellement par une augmentation des importations françaises plus rapide que la croissance de ses exportations, et par l'arrivée de nouveaux concurrents européens et internationaux au

macéoutiques, des céréales, des véhicules automobiles, des produits électriques et électroniques, des produits du raffinage de pétrole, des produits de luxe et produits de toilettes, des produits laitiers, des boissons rafraîchissantes, des viandes de volailles, des équipements de communications...

Les cinq pays du Maghreb : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie - contribuent à une part impor-



M. Michel Habib-Deloncle saluant le Roi de Jordanie, juin 1997



M. Michel Habib-Deloncle saluant MM. Jacques Chirac et Hosni Moubarak à l'Élysée, mai 1998

détriment des parts de marché françaises. Avec les pays du Golfe, sur les dix dernières années, les échanges évoluent entre 17 et 20 milliards d'euros, avec un plus bas à 15 milliards d'euros, en 2016. Quant à la balance commerciale, le solde de ces échanges oscille entre 2 et 5 milliards d'euros en faveur de la France.

Enfin, avec le groupe des autres pays, composé de l'Égypte, du Soudan, de la Jordanie, du Yémen, du Liban, de la Syrie, de la Palestine, des Comores, de l'Irak et de Djibouti, les échanges de la France oscillent entre 4,2 et 6,3 milliards d'euros, avec un solde positif en faveur de la France qui varie selon les années de 1,9 à 2,6 milliards d'euros.



M. Michel Habib-Deloncle et le Président du Yémen Ali Abdullah Saleh, à Paris en 1995

La France importe des pays arabes essentiellement du pétrole brut, des produits du raffinage du pétrole, des engrais et composés azotés et dans une moindre mesure des fruits et légumes, des vêtements et accessoires, des peaux et cuirs tannés, des matières plastiques, des colorants, pigments et agents tannants, des articles de joaillerie et bijouterie, des éléments en matières plastiques pour la construction, des produits minéraux non métalliques, des articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie... Et elle exporte vers les pays arabes essentiellement des avions et engins spatiaux, des produits phar-

tante de ces échanges et participent à hauteur de 55 à 60 % de son volume total. Trois pays de ce groupe, où la France compte parmi leurs premiers fournisseurs et premiers clients, se distinguent : l'Algérie et le Maroc dont les échanges avec la France varient entre 8 et 9 milliards d'euros et la Tunisie qui réalise avec la France un volume d'échanges avoisinant les 7,5 milliards d'euros.

La part des pays du Golfe et notamment les pays membres du CCG (Conseil de Coopération du Golfe) dans le volume des échanges oscille entre 25 % à 30 %, selon les années, avec deux poids lourds qui sont l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis. Avec l'Arabie saoudite, la France importe plus qu'elle n'exporte (avec un ratio de 2/3 - 1/3), alors que c'est exactement l'inverse avec les E.A.U. (la France y exporte 4 fois plus qu'elle n'en

Visitez le site
de la **Chambre**
de commerce
franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

Nos
partenaires
2020

<i>Stratégique</i>	<i>Platinum</i>	<i>Platinum</i>	<i>Silver</i>



importe). Deux raisons à cela, d'abord le pétrole. L'Arabie saoudite est le premier fournisseur de pétrole de la France parmi les pays de la région. Ensuite, le fait que Dubaï sert très souvent de base de réexportation de certains produits français vers d'autres marchés, notamment l'Inde et l'Asie. Enfin, il convient de noter la progression constante des échanges avec le Qatar qui passent de 2 milliards d'euros en 2016 à 4,5 milliards d'euros en 2019.

On pourrait, en conclusion, avancer trois constatations. D'une part, si le volume des échanges entre la France et les pays arabes a été en progression constante depuis 1970, il reste toutefois en deçà du niveau de la qualité de leurs relations amicales et politiques. D'autre part, l'effritement au cours des dernières années des parts de marché de la France dans ces pays, qui tourment aujourd'hui autour de 3 et 3,5 %, fait de la France in fine un partenaire commer-



MM. Philippe Seguin, Esmat Abdel-Megid, Baccar Touzani et Saeb Nahas, novembre 1995



MM. Abdul Aziz Al Shamsi et Michel Habib-Deloncle, novembre 1996



MM. Touzani, Hassan Ahmed, Habib-Deloncle et Eltigani Fidail, Soudan, octobre 1998



M. Pierre Rozek, Président de la CCFA (2006-2008)

Hors ces deux grands groupes, les échanges de la France avec les autres pays arabes, soit une douzaine de pays, sont moins significatifs et oscillent de 8 à 10 % du total. Si la guerre ou les troubles politiques fournissent parfois une explication du niveau modeste des échanges de la France avec certains pays de ce groupe, le niveau insuffisant de ces échanges avec l'Egypte, le plus grand pays de la région avec près de 100 millions d'habitants, témoigne plus d'une difficulté structurelle.

cial parmi d'autres.

Enfin, face aux multiples opportunités qui restent à conquérir, les entreprises françaises peuvent s'appuyer sur l'acquis solide de la France dans cette région et aborder ces marchés avec une grande confiance dans le « Made in France ». Toutefois, elles doivent aussi prendre en compte le risque réel de perte de parts de marché face aux sous-traitants d'hier, locaux ou à l'international - Chinois, Coréens, Indiens, devenus les concurrents d'aujourd'hui, en plus des concurrents traditionnels - Allemands, Américains, Espagnols, Italiens...

Visitez le site de la Chambre de commerce franco-arabe
www.ccf franco-arabe.org

Nos partenaires 2020

<i>Stratégique</i>	<i>Platinum</i>	<i>Platinum</i>	<i>Silver</i>



La CCFA anime avec vous, depuis 50 ans, la relation franco-arabe

Ensemble, nous avons encore tant de projets à construire



Signature convention CCI Paris et CCI Bahreïn, février 2015

La célébration du cinquantième anniversaire, le 9 décembre, aurait dû marquer une nouvelle date clé, une nouvelle étape. Un virus, une pandémie en ont décidé autrement. Mais il ne peut réduire à néant l'essence même et la raison d'être de la CCFA.

La CCFA poursuit son action dans ce début de siècle, l'organisation de colloques, de séminaires et de forums, avec des thématiques plus ancrées sur la réalité du monde d'aujourd'hui et les nouvelles perspectives d'échanges et de partenariats franco-arabes.

La décennie 2010 a été riche en événements pour la CCFA. Ainsi, en fut-il de l'organisation d'un Forum sur le dialogue euro-arabe, avec la participation notamment, de M. Philippe Douste-Blazy, ministre des Affaires étrangères du Président Chirac, de M. Amr Moussa, Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes ou encore des Forums sur la finance islamique, en 2011, du premier Forum France-Pays du Golfe, avec la participation de Mme Loubna bint Khaled Al Qassimi, ministre émirienne du Commerce, du colloque sur la diplomatie française de 2014, avec M. Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères du Président Hollande, du Forum sur l'Arbitrage franco-arabe - rendez-vous parisien organisé souvent avec le Barreau de Paris - des différentes éditions du Forum France-Arabie saoudite, avec la participation à sa première édition de Mme Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur.

Et bien sûr, les éditions du Forum France-Pays arabes qui réunirent à chaque fois un nombre important de participants, notamment l'édition de 2018 qui a rassemblé plus de 360 personnes et de nombreuses personnalités françaises et arabes - M. Martin Juillard, Directeur adjoint des

entreprises, de l'économie internationale représentant du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Gérard Mestrallet, Président de l'Agence française pour le développement d'Al-Ula, M. Adnan Kassar, Président d'honneur de l'Union des Chambres Arabes et M. Mohammad Abdo Saeed, Président de l'Union des Chambres Arabes et son Secrétaire Général, Dr. Khaled Hanafi.

Dans la série des séminaires pays, la CCFA reçoit M. Ismaïl Omar Guelleh, Président de Djibouti, et traite de thèmes aussi divers que la reconstruction de l'Irak et de la Libye, le tourisme en Palestine, à Bahreïn et dans le sultanat d'Oman. Elle organise des séminaires sur la Mauritanie, sur l'économie en Tunisie, en Jordanie, au Maroc, ainsi que sur l'Exposition Universelle de Dubaï, les zones franches aux Emirats arabes unis et la zone économique du Canal de Suez en Egypte.

Des séminaires thématiques apparaissent aussi : l'attractivité touristique de la France et du monde arabe, l'industrie agroalimentaire dans les pays arabes et l'offre française, le bâtiment et les travaux publics dans les pays arabes, l'industrie du luxe, les Incoterms et le RGPD, l'industrie spatiale, l'industrie pharmaceutique, les transports dans les pays arabes, l'économie numérique dans l'essor du monde arabe, l'environnement, les enjeux de l'eau, les technologies vertes...

**Nos
partenaires
2020**

Stratégique



Platinum



Platinum



Silver





Cette mission d'information de la CCFA se complète par des activités concrètes sur le terrain, en conduisant des délégations à la rencontre de l'excellence et des atouts de la France : Toulouse pour l'Aérospatiale, Marseille porte de la Méditerranée, Caen (usines Moulinex), Poitiers (Futuroscope, en présence de M. Jean-Pierre Raffarin), Rennes (usines Thomson, en présence de M. Yvon Bourges), Corbeil (centre de recherche génétique sur le génome humain Génopole).



Forum Arbitrage, juin 2014

Pour les ambassadeurs arabes en poste à Paris, et avec lesquels la Chambre entretient des relations solides, la CCFA organise notamment des visites dans les grandes Métropoles françaises pour découvrir les pôles d'excellence de ces collectivités. Les dernières, en 2018 et 2019 les conduisirent à Bordeaux, avec un accueil par M. Alain Juppé qui présenta à la délégation les atouts de Bordeaux Métropole, et à Dijon, où là ce fut M. François Rebsamen qui exposa aux invités de la Chambre l'excellence de Dijon Métropole.

Quant aux activités de la Chambre à l'étranger, elles se sont poursuivies en participant au Forum économique de Jeddah (2010), à la 18ème édition du Forum économique Arabo-Allemand à Berlin (2014), au Forum des investisseurs et chefs d'entreprises arabes aux Emirats arabes unis, au Forum de Tunis sur les transports et au sommet « Union Européenne-Monde Arabe » à Athènes. Avec également des organisations de missions de prospection à Oman ou aux Emirats arabes unis.

Par ailleurs, la Chambre a pris l'habitude de demander à une personnalité le soin de clôturer les travaux des réunions de son Assemblée générale annuelle. Dans ce cadre, elle a notamment reçu, Mme Muriel Pénicaut, alors Directrice Générale de Business France, M. Philippe Gautier, Directeur Général du Medef International (2017), M. Jérôme Bonnafont, Directeur de la zone ANMO au ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (2018), et M. Antoine Frérot, Président Directeur Général du groupe Veolia (2019).

Enfin, pour mener à bien toutes ses activités et pour accomplir au mieux sa vocation, la Chambre a développé une stratégie de conventions et de partenariats avec

des entreprises, des organismes économiques publics ou privés.

La Chambre de Commerce Franco Arabe une fois lancée, la célébration de son 30ème anniversaire, fut ponctué par le message du Président de la République, Monsieur Jacques Chirac, saluant l'action de la CCFA dans la promotion du « dialogue franco-arabe ». Puis ce fut la célébration du 40ème anniversaire, couronnée par une réception à l'Elysée et la rencontre avec le Président Nicolas Sarkozy.

La célébration du cinquantième anniversaire, le 9 décembre, aurait dû marquer une nouvelle date clé, une nouvelle étape. Un virus, une pandémie en ont décidé autrement. Mais il ne peut réduire à néant l'essence même et la raison d'être de la CCFA : être un outil au service des entreprises, françaises et arabes, des collectivités et des institutions.

Ce cinquantenaire sera fêté en 2021. Et nous repartons de toutes les façons pour un demi-siècle de nouvelles activités, pour animer, ensemble, la relation franco-arabe, être encore plus forts pour construire tous les projets.

Présidents et Secrétaires Généraux de la CCFA

Les Présidents de la CCFA

M. Michel HABIB-DELONCLE
*Président fondateur de décembre 1970
à juin 2002*

M. Serge BOIDEVAIX
De juin 2002 à juin 2006

M. Pierre ROZEK
De juin 2006 à juin 2008

M. Hervé de CHARETTE
De juin 2008 à juin 2016

M. Vincent REINA
Depuis juin 2016 à ce jour

Les Secrétaires Généraux

M. Taha FARNAWANI
*De nationalité égyptienne
De 1971 à juin 1975*

M. Baccar TOUZANI
*De nationalité tunisienne
De janvier 1976 à juin 2004*

Dr Saleh B. AL-TAYAR
*De nationalité saoudienne
Depuis juin 2004 à ce jour*

**Nos
partenaires
2020**

Stratégique



Platinum



Platinum



Silver





La CCFA en images



2000-2010



La CCFA en images



2010-2020



La CCFA en images



2010-2020



La CCFA en images



2010-2020



L'invitée de la CCFA : S.E. Mme Anne-Claire Legendre, Ambassadrice de France au Koweït

Le Koweït, un allié clef dans le Golfe, riche d'opportunités pour nos entreprises



Son Excellence Cheikh Dr. Ahmad Nasser Al Mohamed Al Sabah, ministre des Affaires étrangères et S.E. Mme Anne-Claire Legendre

Le Koweït entre dans une nouvelle phase en cette fin d'année 2020 avec l'accession au pouvoir d'un nouvel Emir, Son Altesse Cheikh Nawaf Al-Sabah, le 30 septembre dernier, à la suite de la disparition de feu Cheikh Sabah Al Sabah qui aura conforté la position clef du Koweït en qualité de médiateur régional, d'acteur humanitaire majeur et de fervent partisan du multilatéralisme.

Son Altesse Cheikh Nawaf Al-Hamad Al-Sabah prend la tête d'un pays prospère de 4,6 millions d'habitants, dont 1,4 million de nationaux, jouissant d'un PIB de 45 000\$ par tête en 2019 (en parité de pouvoir d'achat). L'émirat du Koweït s'appuie sur une solide industrie pétrolière (7ème réserves mondiales, 8ème producteur mondial) et un patrimoine financier unique, incarné par son fonds souverain, le Kuwait Investment Authority, 5ème mondial par la taille (actifs estimés à plus de 550 Md\$, 400% du PIB). Toutefois, Cheikh Nawaf installe son règne dans un contexte économique difficile, le Koweït étant durement impacté par les conséquences de la crise sanitaire, et l'Emir devra relever trois principaux défis économiques : 1) diversifier le financement de l'Etat, pilier du modèle d'économie sociale de marché, et dont les ressources fiscales se sont effondrées puisqu'elles reposent très largement (90%) sur les revenus du pétrole ; 2) relancer l'économie nationale, alors que le FMI prévoit une croissance négative du PIB réel de -8 % en 2020 et un rebond limité de +0,6 % en 2021 ; et 3) refonder le projet de diversification économique « New Kuwait 2035 » de son prédécesseur, alors que la population de jeunes koweïtiens diplômés est en croissance (+15.000 par an) et en recherche de nouveaux débouchés (90 % des Koweïtiens au travail sont employés dans le secteur public).

Pour relever ces défis, l'Emir du Koweït devra composer avec un pouvoir législatif fraîchement renouvelé et issu des élections démocratiques – une spécificité dans la péninsule – du 5 décembre 2020.

L'Assemblée nationale, composée de 50 représentants, joue un rôle déterminant dans la conduite des affaires puisque toute initiative structurelle ou projet d'envergure doit être soumis à son approbation. Or, le parlement, fortement renouvelé (60 % des députés sont élus pour la première fois) et rajeuni (près des deux tiers des députés ont moins de 45 ans) se montre critique de l'action gouvernementale (24 députés sont rangés dans l'opposition contre 14 précédemment).

Une volonté de changement devrait donc souffler sur le Koweït en 2021 et l'Emir a confié au Premier ministre, Cheikh Sabah Al-Khaled Al-Sabah, le soin de redéfinir une équipe gouvernementale susceptible de l'incarner. Le gouvernement formé à la suite des élections législatives voit ainsi l'arrivée au pouvoir de plusieurs personnalités nouvelles à la compétence technique démontrée. C'est notamment le cas au ministère des Finances et celui du Pétrole, respectivement confiés à M. Khalifa Hamad, un ancien n°2 (après le Ministre) du ministère des Finances, et à Dr. Mohammad Adbullatif Al-Fares, précédemment représentant de l'Etat actionnaire au Conseil d'Administration de la holding pétrolière, Kuwait Petroleum Corporation (KPC).

Le changement attendu sur le terrain économique vise à donner au Koweït la capacité de produire davantage de valeur ajoutée, en modernisant sa filière des hydrocarbures et en développant de nouveaux secteurs, en profitant de la position géographique de l'émirat, en cohérence avec son ADN historique. A ce titre, les ambitions, porteuses d'opportunités pour l'expertise étrangère, sont déjà connues. Pour les hydrocarbures, on peut citer en particulier (i) le projet de 30 Md\$ Petrochemical Refinery Integration Al Zour (« PRIZE ») qui combine la mise en service en 2021 d'une méga-raffinerie (650 000 barils par jour), à un complexe pétrochimique (appels d'offres attendus fin 2021) ; ainsi que (ii) le projet d'exploration du potentiel offshore du Koweït, pour lequel des forages sont planifiés en 2021 avec Halliburton, avant une ouverture possible en 2022 ou 2023 en lien avec des compagnies étrangères, selon des modalités encore à déterminer. S'agissant des nouveaux secteurs, le Koweït renforce les infrastructures de son intégration régionale, d'abord en ayant connecté, par un pont maritime géant (35 km) ouvert en mai 2019, sa capitale économique au nord frontalier avec l'Irak et l'Iran, dans l'objectif de stimuler les échanges et aussi les projets sur ce territoire encore vierge ; ensuite en



1970-2020



S.E. Cheikh Mohamed Abdullah Al Sabah, Vice-Ministre auprès de l'Emir et S.E. Mme Anne-Claire Legendre

construisant un nouvel aéroport international de 25 millions de passagers, qui devrait ouvrir au plus tôt en 2022. Ces grands projets d'infrastructures ont pour ambition de renforcer ou faire émerger des champions dans le domaine de la construction, la logistique, le commerce et la finance.

Dans l'immédiat, les regards sont tournés vers le secteur financier, le Koweït devant faire appel à l'épargne publique domestique et internationale pour financer les besoins de l'État (projet de loi d'endettement qui sera soumis rapidement au nouveau parlement), ou mobiliser les ressources de son fonds souverain (ce qui implique également une approbation législative). L'enjeu est de l'ordre de 20 Md\$ en 2021 et constituera un test politique de la cohérence entre les projets de l'exécutif et les priorités du nouveau parlement.

La France, un partenaire historique disposant d'un potentiel économique à exploiter

L'année 2021 marquera à la fois la commémoration du 60ème anniversaire de l'indépendance du Koweït, immédiatement reconnue par la France du Général de Gaulle, et le 30ème anniversaire de la libération du Koweït à laquelle la France a contribué dans le cadre de l'opération Daguet. Cette double célébration sera l'occasion de marquer le partenariat historique entre nos deux pays, notamment en soulignant la force de nos relations économiques et commerciales.

Le Koweït est le 4ème partenaire de la France dans la péninsule arabique, et nos exportations ont atteint 525 M€ en 2019, pour un excédent commercial de 310 M€ (triplement par rapport à 2018). Si les livraisons aéronautiques dominent (25 %), nos exportations sont diversifiées : (i) parfums et cosmétiques (15 %), (ii) textile et habillement (12 %), (iii) machines industrielles et agricoles (10 %), (iv) produits agroalimentaires (10 %) et (v) produits pharmaceutiques (7 %). Selon l'INSEE, plus de 2.400 entreprises françaises exportent au

Koweït. En outre, la France est le 1er investisseur européen au Koweït, avec des implantations majeures dans le secteur industriel (Air Liquide, Engie, Saint-Gobain) et celui des services (BNP Paribas, DCI, Schneider Electric, Technip, Veolia). Les entreprises françaises emploient plus de 2.000 personnes localement.

Dans le domaine de la défense, la France demeure un partenaire-clé également sur le terrain des équipements, comme en témoigne la vente de 30 hélicoptères militaires Caracal à l'armée de l'air et la garde nationale koweïtienne en 2016 pour un montant de 1,07 Md€. La visite au Koweït fin octobre 2020 de notre ministre des Armées, Mme Florence Parly, à l'occasion des obsèques de feu l'Emir Cheikh Sabah Al Sabah, a été l'occasion de mettre en lumière la densité de la coopération bilatérale et de réaffirmer l'engagement de la France pour la sécurité au Koweït et la stabilité dans la région.

Avec une part de marché française au Koweït autour de 2 % et des investissements koweïtiens en France concentrés sur des participations financières minoritaires et le secteur de l'immobilier, nos relations économiques et commerciales bilatérales présentent un réel potentiel d'accroissement. L'ambition de notre diplomatie économique est de chercher à le révéler et le stimuler. Ce potentiel se situe d'abord au niveau de l'offre de produits et services français au Koweït, plus spécifiquement dans les secteurs de l'agro-alimentaire, la santé, l'énergie/environnement et les transports, mais aussi sur le plan des investissements croisés, notamment dans les secteurs d'avenir.

Dans ce contexte, nous sommes d'abord convenus avec les autorités koweïtiennes de densifier notre dialogue stratégique en le relevant au niveau des ministres. Une première étape est d'ores et déjà prévue au printemps 2021 avec une visite au Koweït de M. Franck Riester, notre ministre délégué au Commerce extérieur. En outre, l'ambassade a pour objectif de mobiliser l'équipe de France de l'export sur les secteurs porteurs identifiés et stimuler l'intérêt de nos entreprises, à l'instar de la rencontre organisée par le MEDEF International et la Kuwait Chamber of Commerce and Industry le 25 novembre dernier. D'autres événements sont prévus au 1er semestre 2021, d'abord avec un webinaire organisé par le service économique de l'ambassade le 18 janvier 2021 sur le nouveau contexte des investissements en France (plan de relance, opportunités pour le capital investissement), puis par une série de dialogues avec plusieurs dirigeants koweïtiens : CEO de KPC et CEO de Kuwait Oil Company (KOC), CEO de Kuwait Airways, Président de la Fédération des coopératives (grande distribution), etc.

Les initiatives prises par la Chambre de Commerce Franco-Arabe pour mettre en lumière le Koweït et la qualité de sa relation avec la France sont extrêmement précieuses et contribueront à concrétiser une dynamique à renforcer. Je me réjouis que la célébration du cinquanteenaire de la CCFA puisse mettre à l'honneur ce partenaire essentiel qu'est le Koweït. Que 2021 soit une excellente année franco-koweïtienne !



1970-2020